

Relais Assistantes Maternelles

Dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, la Communauté de communes du Brannais sera dissoute le 31 décembre 2016.

Ainsi, les communes de Branne, Cabara, Guillac, Grézillac, Jugazan, Lugaigac, Naujan et Postiac et St Aubin de Branne rejoindront la **Communauté de Communes de Castillon Pujols**, et celles de Camiac et St Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, St Quentin de Baron et Tizac de Curton rejoindront la **Communauté d'Agglomération du Libournais**.

Ce qui change

2017

Le 1er janvier 2017

Ce qui ne change pas

Les permanences réparties sur le territoire :

- Le lundi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30 au Pôle petite enfance de **Saint Magne de Castillon**
11 avenue de la Dordogne
33350 Saint Magne de Castillon
- Le mardi de 13h30 à 17h30 et le mercredi (uniquement sur rendez-vous) de 9h à 13h à la **Médiathèque de Branne**
- Le jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h au **Multi-accueil Trotline de St Quentin de Baron**

Une nouvelle adresse mail :
c.alibert@castillonpujols.fr

Un numéro unique : 06-48-32-40-71

La responsable du Relais :
Céline Alibert

Les assistantes maternelles :
Le service conserve le même territoire avec les 15 communes de l'ancienne collectivité

Le lieu des ateliers et des réunions :
À la Médiathèque de Naujan et Postiac



ATTENTION

Il n'y aura pas de permanence d'accueil du public, ni d'atelier du 2 au 6 janvier pour cause de déménagement.